

LES DIFFÉRENTS PROJETS ET LEURS AXES STRATEGIQUES

1. Projet de gouvernance et de management

- Structurer la gouvernance GHEMM
- Renforcer la place des médecins, des soignants et des usagers dans la gouvernance
- Structurer le management
- Simplifier le fonctionnement interne

2. Projet médical et stratégique

- Développer les pôles de référence GHEMM
- Agir sur les inégalités d'accès aux soins, au dépistage et à la prévention sur le territoire
- Améliorer en continu l'offre et les parcours de soins adaptés aux besoins des patients
- Fédérer les équipes et les collectifs dans une logique de projets

3. Projet hébergement et offre de service à la personne âgée

- Optimiser et sécuriser le parcours de prises en charge
- Assurer une diversification de l'offre d'accompagnement des personnes âgées
- Améliorer l'offre et les parcours de soins adaptés aux besoins des usagers

4. Projet de soins

- Optimiser et sécuriser le parcours de prises en charge (qualité et parcours de soins)
- Contribuer au développement des activités et organisations de soins
- Développer une politique d'accompagnement des professionnels de santé

5. Responsabilité sociétale

Projet de développement durable
Projet social

6. Moyens et ressources

Projet architectural
Projet du système d'information
Projet logistique
Projet de communication

Retrouvez tous les volets du projet d'établissement sur notre site en scannant ce QR Code



PROJET D'ETABLISSEMENT

Volet : Projet de Gouvernance et de Management



PROJET DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT



L'article L6143-2-3 du code de la santé publique stipule que le projet de gouvernance et de management participatif de l'établissement **définit les orientations stratégiques en matière de gestion de l'encadrement et des équipes médicales, paramédicales, administratives, techniques et logistiques**, à des fins de pilotage, d'animation et de motivation à **atteindre collectivement les objectifs du projet d'établissement**.

Il prévoit les modalités de désignation des responsables hospitaliers. **Il tient compte, en cohérence avec le projet social, des besoins et des attentes individuels et collectifs des personnels dans leur environnement professionnel**, notamment pour ceux en situation de handicap.

Le projet de gouvernance et de management comporte un volet spécifique relatif à l'accompagnement et au suivi des étudiants en santé. Il porte également sur les programmes de formation managériale dispensés obligatoirement aux personnels médicaux et non médicaux nommés à des postes à des responsabilités.

Il comprend enfin des actions de sensibilisation aux **enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des actions de prévention des risques psychosociaux** auxquels peuvent être exposés de manière spécifique les personnels soignants, médicaux et paramédicaux. Prenant appui sur la circulaire du 6 août 2021 relative à la mise en œuvre des recommandations et bonnes pratiques sur la gouvernance et la simplification hospitalière à la suite de la mission confiée au Pr Olivier Claris,

Enfin, **il définit les prochaines actions qui seront engagées pour favoriser une dynamique de projets**, dans lesquels l'ensemble de la communauté hospitalière, avec les usagers, pourra prendre part à la **dynamique institutionnelle du GHEMM dans une perspective d'attractivité des carrières hospitalière et d'amélioration continue de la qualité des soins.**

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

Objectif stratégique 1 : Structurer la gouvernance institutionnelle unifiée du GHEMM

- 1.1 Définir l'organisation interne et le fonctionnement des organisations médicales et soignantes
- 1.2 Installer une CME unique pour le GHEMM
- 1.3 Poursuivre la mise en œuvre d'espaces de dialogue et d'instances communes au sein du GHEMM
- 1.4 Mettre en place une cellule projet GHEMM
- 1.5 Mettre en œuvre une politique de communication sur les évolutions de la gouvernance
- 1.6 Poursuivre la politique d'ouverture du GHEMM sur son territoire

Objectif stratégique 2 : Renforcer la place des médecins, des soignants et des usagers dans la gouvernance

- 2.1 Favoriser une démarche participative pour la mise en œuvre du projet d'établissement
- 2.2 Mener une politique de délégation de gestion affirmée
- 2.3 Réinvestir l'échelon du service de soins

Objectif stratégique 3 : Structurer le management, facteur de qualité de vie au travail et de qualité des soins

- 3.1 Responsabiliser les acteurs
- 3.2 Renforcer le management de proximité
- 3.3 Apaiser les relations interpersonnelles

Objectif stratégique 4 : Simplifier le fonctionnement interne

- 4.1 Améliorer la réponse des services support
- 4.2 Faciliter l'exercice des professionnels médicaux et soignants

EXEMPLES D'ACTIONS INSCRITES AU PROJET

- 1.1 Actualiser le règlement intérieur des instances uniques du GHEMM (CME, CSIRMT, directoire) dans une logique de transversalité, en prenant appui sur la liberté d'organisation permise par la réglementation.
- 1.2 Conclure une charte de gouvernance entre le directeur et le président de la CME du GHEMM.
- 1.3 Institutionnaliser les lieux de rencontre entre présidents de CS et d'administration, CME, directeur et président de CME
- 1.4 Organiser le pilotage du projet d'établissement et assurer son suivi.
- 1.5 Assurer une communication ascendante et descendante intégrant l'ensemble de ces sujets.
- 1.6 S'investir dans la conduite du Contrat Local de Santé.

- 2.1 Impliquer systématiquement les équipes pour l'élaboration et la réalisation du projet d'établissement et de pôle.
- 2.2 Individualiser et contractualiser les objectifs, projets et moyens des pôles.
- 2.3 Reconnaître l'importance d'équipe médico-soignante et lui donner les moyens d'être réactive et impliquée dans la vie du GHEMM.

- 3.1 Organiser les modalités d'accompagnement et de suivi des étudiants en santé en collaboration avec les doyens de santé.
- 3.2 Conforter le binôme chef de service / cadre de santé.
- 3.3 Définir un espace de conciliation prévoyant l'articulation avec le recours à la médiation régionale ou nationale.

- 4.1 Désigner un interlocuteur pour faciliter l'élaboration puis le suivi de la réalisation effective de la feuille de route du pôle.
- 4.2 Apporter une simplification des démarches internes de gestion, en s'appuyant sur l'amélioration du bed management et la gestion prévisionnelle des parcours.